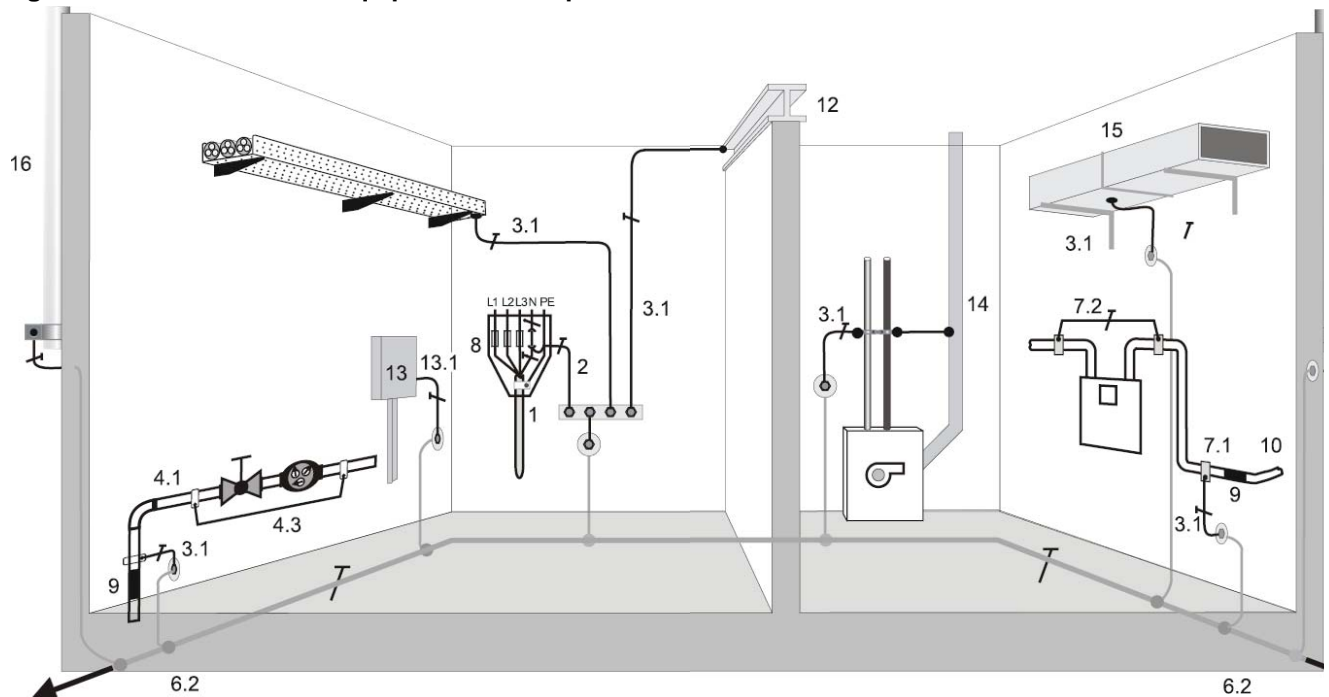


Figure 4.1.1.3.1.2.2 Liaison équipotentielle de protection



Légende

- 1 Ligne d'amenée
- 2 Conducteur de protection pour la connexion avec la barre principale de terre (conducteur de terre)
- 2.1 Électrode de terre selon variantes a, b, c ou d
- 3.1 Conducteur de protection pour la connexion avec la barre principale de mise à la terre
- 4.1 Réseau de distribution d'eau métallique et ininterrompu
- 4.3 Pontage du compteur d'eau, des vannes, etc.
- 5 Conducteur de terre relié à une électrode de terre séparée
- 6.1 Ferrailage des fondations en béton comme électrode de terre
- 6.2 Conducteur spécial posé dans les fondations en béton comme électrode de terre
- 7.1 Réseau de distribution de gaz local avec joint isolant
- 7.2 Pontage du compteur à gaz
- 8 Coupe-surintensité général
- 9 Joint isolant
- 10 (16) Système de protection contre la foudre
- 11 Conduites de chauffage
- 12 Éléments porteurs de la construction métallique
- 13 Lignes de terre pour installations de télécommunication
- 13.1 Conducteur principal de protection (2.5 mm²) avec éclateur de séparation intégré
- 14 Cheminée métallique
- 15 Canal de ventilation
- 16 Conducteur de descente de l'installation de protection contre la foudre (tuyau de descente)

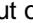
Note:

Remarques concernant les installations avec éclateurs comme, par exemple, les installations de réservoirs avec protection cathodique ou les conduites de carburant, etc.  4.4 E+C

4.1.1.3.3 Protection complémentaire

Peuvent être utilisés comme dispositifs de protection à courant différentiel-résiduel (DDR) pour la protection complémentaire:

- des dispositifs de protection à courant différentiel-résiduel (DDR) indépendants de la tension du réseau
- des disjoncteurs FI/LS indépendants de la tension du réseau
- des prises avec des dispositifs de protection à courant différentiel-résiduel (DDR) indépendants de la tension du réseau.

Il faut observer la  3.1.4 pour la disposition des dispositifs de protection à courant différentiel-résiduel (DDR). Les circuits doivent pour cela être divisés pour éviter les dangers pouvant apparaître en cas de coupure complète causée par un défaut dans un seul circuit et pour limiter les conséquences de défauts ainsi que pour faciliter les contrôles, les essais et l'entretien.

4.1.1.4 Système TN

- .1 Dans les installations existantes, la mise à terre du conducteur servant à la mise au neutre au passage du réseau de distribution dans l'installation des récepteurs ne peut être réalisée que si l'on dispose d'une électrode de terre appropriée, et pour autant que les travaux exigent une telle mise à la terre au sens du - Domaine d'application -.

Les dispositions relatives à la - Protection des personnes - doivent dans tous les cas être remplies.

D'après le genre d'électrode de terre, le raccordement du conducteur de terre de mise au neutre doit être exécuté selon l'une des variantes a à d.

Si le coupe-surintensité général et l'électrode de terre sont situés à des endroits différents, il n'est pas absolument nécessaire de poser un conducteur de terre séparé. Dans ce cas, on peut utiliser le conducteur PEN (système TN-C) et/ou le conducteur PE (systèmes TN-S et TT) de l'installation comme conducteur de terre pour autant que les sections prescrites soient respectées.